



LE DEVOIR

VOL. CIII N° 267

LE DEVOIR, LE JEUDI 22 NOVEMBRE 2012

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$

Gérald Tremblay livre son testament économique

L'ex-maire voulait demander au gouvernement Marois de libérer Montréal du carcan de l'impôt foncier

BRIAN MYLES

L'ex-maire de Montréal, Gérald Tremblay, s'appretait à exiger de Québec un nouveau partage des revenus fiscaux dans la métropole et des investissements publics accrus avant de quitter la mairie dans la disgrâce.

Dans son discours prévu à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, M. Tremblay voulait livrer non seulement le bilan de ses réalisations, mais il avait l'intention de demander au gouvernement Marois de libérer la plus importante ville de la province du carcan de l'impôt foncier. Les taxes sur la valeur des immeubles résidentiels et commerciaux sont à la base de 70% de tous les revenus de la Ville.

Les investissements publics dans la métropole ne permettent pas de profiter de son plein potentiel économique

Privée d'un accès aux taxes sur la consommation et incapable de tirer profit des retombées économiques sur son territoire, Montréal est toujours forcée de piger dans les poches des citoyens pour renflouer ses coffres et bonifier les services à la population. La donne n'a pratiquement pas changé depuis la réforme de la fiscalité en 1980.

Dans un document dont *Le Devoir* a obtenu copie, M. Tremblay plaide pour

une nouvelle forme de partage de la richesse et de l'assiette fiscale entre Montréal et le gouvernement provincial. Tôt ou tard, Québec devra réformer la fiscalité municipale s'il ne veut pas avoir recours « à des ententes administratives ponctuelles » ou des « opérations de rescousse financière » des municipalités aux prises avec des défis et responsabilités croissants.

Le plan de M. Tremblay est aussi valide pour les villes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) que les autres municipalités au Québec.

Les investissements publics dans la métropole ne permettent pas de profiter de son plein potentiel économique, déplore la Ville dans ce document intitulé *Pour une stratégie concertée*

VOIR PAGE A 8 : TREMBLAY

Trêve fragile entre Israël et le Hamas

L'entente prévoit l'ouverture de discussions 24 heures après l'entrée en vigueur de la trêve sur des mesures permettant d'ouvrir les points de passage avec Gaza



BERNAT ARMANGUE ASSOCIATED PRESS

Dans la bande de Gaza, des célébrations ont éclaté peu après le début d'application du cessez-le-feu.

Un accord de cessez-le-feu entre le Hamas et Israël est entré en vigueur mercredi soir, mettant un terme à une semaine de conflit. Mais l'entente demeure fragile, chaque camp ayant déjà menacé de reprendre les hostilités, si le cessez-le-feu n'était pas respecté par l'autre.

La possibilité d'un accord était évoquée depuis lundi par les belligérants. Mais il aura fallu deux jours supplémentaires d'intenses efforts diplomatiques de la part de l'Égypte et des États-Unis pour finaliser un cessez-le-feu. Le

chef de la diplomatie égyptienne, Mohammed Kamel Amr, et son homologue américaine, Hillary Clinton, ont énoncé les termes de l'accord au cours d'une conférence de presse.

« Israël doit cesser toutes les hostilités par voie terrestre, aérienne et maritime dans la bande de Gaza, y compris les incursions et la prise de personnes pour cible ». De leur côté, « l'ensemble des factions palestiniennes doit stopper les hostilités depuis la bande de Gaza vers Israël, y compris les attaques de roquettes et toutes les attaques le long

de la frontière ». Depuis le 14 novembre, au moins 155 Palestiniens ont été tués dans les raids israéliens, alors que cinq Israéliens ont péri dans la chute de roquettes palestiniennes.

Dans la bande de Gaza, des célébrations ont éclaté peu après le début d'application du cessez-le-feu, selon des correspondants de l'Agence France-Presse.

Des tirs de joie, des pétards et des chants de

VOIR PAGE A 8 : TRÊVE

AUJOURD'HUI



Politique Le PQ ne peut éviter une commission parlementaire à Daniel Breton. Les députés voteront jeudi sur une motion présentée par l'opposition. Page A 3

Politique Les médecins refusent d'étaler leurs hausses de salaire. En six ans, la rémunération des médecins a augmenté de 50 %. Page A 3

Économie Québec doit tenir tête aux mines. Il faut développer la transformation, estime les métallos. Page B 1



Avis légaux..... B 3
Décès..... B 4
Météo..... B 2
Mots croisés..... B 8
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... B 3

La Catalogne en route vers son référendum

Pour l'instant, rien ne semble devoir arrêter le train du référendum catalan. Même si, pour Madrid, il n'en est pas question

Dimanche, les Catalans tiendront la première élection de leur histoire portant sur l'indépendance. Les partis nationalistes, en tête dans les sondages, proposent un référendum sur la séparation de cette province, la plus riche d'Espagne. Premier article d'une série de trois.

CHRISTIAN RIOUX à Barcelone

« C'est aujourd'hui ou jamais ! » Josep Maria Vila Dabadall Serra a les bras et la carrure d'un sylviculteur. Il est le 25^e Dabadall à occuper la maison familiale située dans un village un peu à l'extérieur de Vic, à 70 kilomètres de Barcelone. Devenu maire de la ville, il ne s'est pas fait prier pour emboîter le pas à sa voisine, Arenys de Munt, et organiser avec plusieurs centaines d'autres municipalités un référendum symbolique sur l'indépendance de la Catalogne. Le 13 décembre 2009, près d'un habitant de Vic sur deux s'est déplacé et le oui l'a emporté par 95% ! Un signe ne trompe pas : sur la grande place, pratiquement une maison sur deux arbore les couleurs de l'Assemblée nationale catalane, une organisation indépendantiste sans affiliation politique née il y a moins d'un an et qui a réuni un million et demi de personnes à Barcelone le 11 septembre dernier derrière la bannière « La Catalogne, nouvel État européen ».

« Ici, nous sommes indépendantistes de père en fils », dit le maire sous les arcades de sa mairie dont certaines remontent au XII^e siècle. « Vic est fière de ses origines catalanes, ce qui ne nous empêche pas d'être une ville universitaire mo-



AGENCE FRANCE-PRESSE

Le chef du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy

VOIR PAGE A 8 : CATALOGNE

Le MBAM retourne une tête maorie en terres ancestrales

Le débat éthique sur l'exposition de restes humains reste ouvert

Artefacts anthropologiques ou étalage grossier de restes humains ? En 2012, l'exposition d'ossements humains demeure sujet de controverse dans le milieu muséal. Les revendications de minorités culturelles, combinées au simple respect de la dignité humaine, poussent de plus en plus de musées à sortir les squelettes de leurs placards.

ISABELLE PARÉ

À l'issue d'une cérémonie empreinte de dignité et marquée par la richesse d'une culture ancestrale, une tête maorie momifiée et tatouée a été remise mardi aux représentants des peuples néo-zélandais et au musée Te Papa Tongarewa de Nouvelle-Zélande par le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM).

Le soin méticuleux porté au retour de cette tête humaine — cachée aux caméras — et la beauté des chants maoris qui ont résonné dans le musée montréalais ont signé la fin d'un héritage honteux, issu d'une époque où la curiosité l'emportait sur la sensibilité à l'égard du caractère sacré des restes humains.

Au terme de la cérémonie, Nathalie Bondil, directrice du MBAM et Rahui Papa, maître de ce rituel sacré et spécialiste de la culture maorie, ont échangé un hongis, geste nez à nez symbolisant le respect mutuel et l'échange.

« Cette restitution vient avec la prise de

VOIR PAGE A 8 : MUSÉE

ACTUALITÉS

COMMISSION CHARBONNEAU

Durocher a tenté d'organiser son système de collusion

LIA LÉVESQUE

André Durocher, président des Excavations Panthère, a reconnu mercredi avoir lui-même tenté d'organiser son propre groupe fermé d'entrepreneurs en construction dans la banlieue nord de Montréal, en 2008, après avoir tenté pendant des années de résister au système de collusion.

Devant la commission Charbonneau, M. Durocher a rapporté qu'il s'était résigné à tenter d'organiser un tel groupe dans la banlieue nord en voyant des entrepreneurs de Montréal et de Laval obtenir des contrats sur ce territoire, alors qu'eux ne pouvaient obtenir de contrats à Montréal et à Laval.

«En 2008, après que l'état se serrait sur toutes les villes, les entrepreneurs et tout, j'ai décidé, avec trois autres, de dire "on n'est pas pires qu'ailleurs, on va former un système de collusion, on va sortir les entrepreneurs

qui nous sortent d'autres municipalités», a témoigné l'entrepreneur Durocher.

Il a confirmé qu'une vingtaine d'entrepreneurs avaient participé à la rencontre au Ramada Inn de Blainville, le 10 mai 2008, notamment des entrepreneurs de Laval.

«Ça s'est avéré le fouillis total. La chicane a parti. Les gars ont garoché des papiers. Ils sont tous partis, puis la réunion s'est conclue avec deux heures et demie de perte de temps. Puis le lundi matin, la guerre a recommencé entre les entrepreneurs et c'a été fini», a-t-il résumé.

Sa tentative a donc échoué, comme l'avait raconté à la commission l'ex-dirigeant d'Infrabec, Lino Zambito, qui avait participé à la rencontre.

Ingénieurs et tactiques

Plus tôt dans la journée, M. Durocher a relaté d'autres tactiques auxquelles il a fait face

dans le milieu de la construction dans la banlieue nord de Montréal et à Montréal pour tenter d'empêcher la libre concurrence ou de compliquer la vie à ceux qui ne veulent pas participer au système de collusion.

Il a notamment relaté le cas d'un contrat à Saint-Janvier de Mirabel pour lequel on lui avait d'abord demandé de «se tasser» pour laisser la place à une autre entreprise, ce qu'il avait refusé de faire.

Il s'était aussi fait dire que, si jamais il remportait cet appel d'offres, cet appel serait ensuite annulé pour ne pas qu'il puisse effectivement exécuter les travaux. L'appel d'offres a effectivement été annulé.

Le commissaire Renaud Lachance lui a demandé pourquoi Excavations Panthère n'avait pas de territoire attiré comme d'autres entreprises de construction dans la banlieue nord.



GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

L'entreprise d'André Durocher, Excavations Panthère, est aujourd'hui placée sous la protection des tribunaux.

«Pour avoir un territoire, pour un entrepreneur, ça te prend une firme d'ingénieurs et ça te prend une ville. Si tu ne donnes pas de bonbons à une

firme d'ingénieurs, il n'a pas d'intérêt à te localiser ou à te donner de l'ouvrage dans n'importe quelle ville. Il faut que tu embarques dans un système de

collusion», lui a répondu M. Durocher.

Contre-interrogé par le procureur de l'Association de la construction, M. Daniel Rochefort, M. Durocher a soutenu qu'il y avait «beaucoup» d'entreprises victimes de la collusion comme la sienne.

«Quand je vous dis qu'une entreprise comme la mienne, on a été obligé de travailler à Val-d'Or parce qu'il y a un manque d'ouvrage [ici], ou à La Tuque, parce qu'on ne peut pas percer le marché [ici], il y a réellement un problème», s'est-il exclamé.

Il affirme qu'ailleurs au Québec, il n'a jamais vécu de tels problèmes. «Au contraire, quand j'arrivais sur un contrat de Val-d'Or, il y a un entrepreneur qui me demandait si j'avais besoin d'équipement, qui était prêt à me les fournir», a-t-il raconté.

La Presse canadienne



POUR LE GRAND MANITOU.

Enregistrement prioritaire, embarquement prioritaire, traitement prioritaire des bagages.

Salons Feuille d'érable^{MC}.

Service de concierge personnalisé.

Fauteuils-lits entièrement inclinables

en service Super Affaires^{MD}.

Une compagnie aérienne à la hauteur de vos affaires.



Normée Meilleur transporteur aérien international en Amérique du Nord pour la troisième année consécutive

AIR CANADA



ACTUALITÉS

Le budget de la discorde



MICHEL DAVID

Si le gouvernement Marois voulait tuer dans l'œuf toute nouvelle tentative d'union des forces souverainistes et progressistes en vue de la prochaine campagne électorale, il ne pouvait trouver mieux que le budget présenté mardi par Nicolas Marceau, que Québec solidaire (QS) a immédiatement qualifié de « budget des espoirs déçus ».

Par une malheureuse coïncidence, le ministre des Finances a choisi d'amadouer les milieux d'affaires et les marchés financiers au moment même où le Nouveau Mouvement pour le Québec (NMQ) lance un nouvel appel à l'unité. « Nous sommes convaincus qu'il existe encore une occasion de convergence », affirme le NMQ dans une lettre aux militants indépendantistes qu'on peut consulter sur le site Internet du Devoir.

Le NMQ invite tous les partis souverainistes à participer à un « forum d'action politique » commun pour jeter les bases d'un pacte électoral qui serait scellé lors d'un Congrès national québécois au printemps prochain. Ce n'est pas trop tôt. Dès lors que le PLQ se sera donné un nouveau chef, le Québec se retrouvera de facto en pré-campagne.

En juin dernier, un premier « appel au front uni » était resté lettre morte, aussi bien le PQ que QS étant incapables de s'entendre sur les termes d'une entente qui, au vu des résultats du 4 septembre dernier, aurait pu permettre à Pauline Marois de former un gouvernement majoritaire. Outre les divergences idéologiques, le duel sans merci entre Françoise David et Nicolas Marceau dans Gouin constituait un obstacle insurmontable.

Au cours des dernières semaines, le NMQ s'est employé à réactiver le projet, mais il est clair que le budget Marceau a eu l'effet d'une douche glacée. Le conseil national de QS doit être saisi dans dix jours pour décider si le congrès du printemps prochain devrait reconsidérer la décision prise il y a deux ans, alors que les délégués réunis à huis clos avaient rejeté le principe d'une alliance.

◆ ◆ ◆

Il faudra être très convaincant pour leur faire digérer ce que M^{me} David a interprété comme une réponse « aux commandes des agences de cotation comme Moody's et aux incantations des Chambres de commerce ». Quant à Option nationale, son chef, Jean-Marc Aussant, a été exclu du huis clos du budget par le cabinet du ministre des Finances. Cela augure plutôt mal, c'est le moins qu'on puisse dire.

M. Marceau se sentait sans doute sous pression, mais le « sens des responsabilités » qu'il a invoqué n'explique pas tout. Même si les voix perdues à QS et à ON ont coûté une vingtaine de sièges au PQ, les stratèges gouvernementaux semblent convaincus que c'est plutôt en récupérant une partie du vote caquiste qu'il pourra éventuellement s'assurer d'une majorité à l'Assemblée nationale.

C'est pourtant loin d'être certain. Si bon nombre de ceux qui ont voté pour la CAQ ne se reconnaissent pas dans le programme adopté par le PQ au congrès d'avril 2011, alors que M^{me} Marois avait initialement annoncé un recentrage, leur allergie au PQ a aussi d'autres raisons.

Contrairement à l'ADQ des premiers jours, où fédéralistes et souverainistes de droite arrivaient à cohabiter, les caquistes sont en grande majorité des fédéralistes ou des gens qui ne veulent rien savoir d'un autre référendum. Même si le gouvernement Marois se recentre, ils ne seront pas disposés pour autant à lui accorder une majorité qui lui permettrait de remettre la souveraineté à l'ordre du jour. Quant aux électeurs libéraux, il ne faut même pas y songer.

◆ ◆ ◆

La plupart des anciens péquistes qui ont choisi de passer à QS ne rentreraient sans doute pas au bercail même si le PQ revenait à des positions plus progressistes, mais ce n'est pas une raison pour en encourager d'autres à partir.

Après que Jim Flaherty eut indiqué qu'Ottawa reportait le déficit zéro d'encore un an, les deux dirigeants du SPQ libre, Pierre Dubuc et Marc Laviolette, ont réclamé que Québec en fasse autant. Alors que le ralentissement économique est plus marqué au Québec que dans le reste du Canada, le gouvernement de M^{me} Marois allait-il se montrer plus conservateur que celui de Stephen Harper?

Plutôt que de se conformer à un « dogme néolibéral », c'est-à-dire l'atteinte de l'équilibre budgétaire, la « gouvernance souverainiste » aurait plutôt dû l'inciter à se tourner vers Ottawa pour réclamer un nouveau pacte fiscal, pensaient-ils.

En toute justice, il faut reconnaître que M. Marceau a dénoncé les « décisions unilatérales » prises par Ottawa au cours des dernières années, réclamant la levée du plafond imposé à la péréquation et une plus grande participation fédérale au financement des services de santé. De son propre aveu, ces positions se situent dans la continuité de celles de ses prédécesseurs, aussi bien fédéralistes que souverainistes. On est très loin des grandes manœuvres qui ont jadis conduit à la création de la commission Séguin.

mdavid@ledevoir.com



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

En Chambre, le ministre Daniel Breton s'est borné à répéter qu'il avait à cœur la protection de l'environnement et le développement durable.

Le PQ ne peut éviter la commission parlementaire au ministre Breton

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

À moins d'un revirement de dernière minute, la visite controversée que le ministre de l'Environnement, Daniel Breton, a effectuée au bureau du BAPE en octobre dernier sera scrutée à la loupe dans le cadre d'une commission parlementaire. Les députés devront voter jeudi matin sur une motion présentée par l'opposition officielle et débattue en Chambre mercredi. Le gouvernement s'y opposera, de même que les deux députés de Québec solidaire, mais les libéraux et les caquistes ont déjà annoncé leur intention de faire la lumière sur cette visite, ce qui devrait leur donner le poids du nombre.

Si la motion est acceptée, la Commission des transports et de l'environnement pourra entendre « dans les plus brefs délais » le ministre de l'Environnement, de même que « toutes les personnes qu'elle jugera nécessaire de convoquer sans compromettre l'indépendance du BAPE ».

Interrogé sur la possibilité de plus en plus réelle de devoir témoigner devant une commission, le ministre Breton a répété qu'il n'avait rien à cacher. « Moi, je n'ai pas peur, parce que j'ai toujours dit la vérité », a-t-il affirmé lors d'un point de presse impromptu.

Ce que le Parti libéral appelle désormais « l'affaire Breton » a débuté lorsque les journalistes ont fait état d'une visite effectuée par Daniel Breton au bureau du BAPE le 24 octobre, dans les premières semaines de son nouveau mandat. Selon des sources anonymes, qui ont été citées

dans les journaux, le ministre aurait menacé les commissaires de les appeler personnellement s'il était en désaccord avec leurs décisions. Le ministre a nié ces allégations, précisant qu'il s'agissait plutôt d'une « visite de courtoisie ».

Mais l'opposition officielle n'est pas satisfaite de ces réponses et veut faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé lors de cette rencontre à huis clos avec les commissaires du BAPE. Après avoir demandé la démission du ministre pendant plusieurs jours, la députée libérale Yolande James a déposé une motion afin de saisir la Commission du transport et de l'environnement de cette « saga ». Pendant la période de questions, mercredi matin, le ministre de l'Environnement s'est réfugié derrière son texte, se bornant à répéter qu'il avait à cœur la protection de l'environnement et le développement durable.

Une objection

Le leader du gouvernement, Stéphane Bédard, s'est pour sa part opposé à la motion libérale, arguant que celle-ci visait à « attaquer la conduite d'un député », que celui-ci s'était expliqué en Chambre et que la motion libérale équivalait à remettre sa parole en doute, ce qui est contraire aux règles de l'Assemblée. « Dans ce cas-ci, on vise directement le ministre, a-t-il plaidé. La motion est claire, elle [...] est faite de façon à faire en sorte qu'on va transformer la commission en inquisition. »

Pour Yolande James, cette contestation est la preuve que le gouvernement veut « étouffer la chose en essayant d'utiliser des prétextes » dans le

but ultime de « protéger ou couvrir ou cautionner M. Breton ».

Après avoir étudié la question, le président de l'Assemblée, Jacques Chagnon, a finalement donné son aval au dépôt de la motion, mettant néanmoins les partis d'opposition en garde contre la tentation qu'ils pourraient avoir d'attaquer directement « la conduite du ministre » ou de « refuser d'accepter sa parole ».

Du côté de Québec solidaire, Françoise David s'est portée à la défense du ministre Breton, affirmant que l'opposition officielle tentait de précéder à un « lynchage public » dans le seul but de « se débarrasser d'un ministre qui a l'immense tort, aux yeux des libéraux, de vouloir s'occuper vraiment d'environnement ».

Son collègue Amir Khadir est allé jusqu'à dire qu'il en aurait fait de même s'il était ministre de l'Environnement. « Si j'étais à sa place, j'aurais pris le téléphone pour rappeler au BAPE qu'on ne voudrait pas voir se reproduire la fâcheuse habitude qu'avait prise le BAPE de prendre en considération plus les considérations économiques et le lobby des milieux des affaires que ce pourquoi le BAPE a été institué par la loi, qui est de prendre des critères environnementaux pour juger de l'acceptabilité sociale et environnementale des projets. »

Le vote aura lieu jeudi matin autour de 11 h. Si la motion est acceptée, la commission aura 15 jours pour se saisir du dossier et déterminer les dates des auditions.

Le Devoir

Les médecins refusent d'étaler leurs hausses de salaire

JEANNE CORRIVEAU

Les médecins québécois sont disposés à discuter de certains aménagements pour soulager les finances publiques, mais il est hors de question pour eux de renégocier leurs contrats ou d'échelonner sur plusieurs années leurs augmentations salariales, ont fait savoir les présidents des fédérations de médecins mercredi.

Le budget de la santé représente 50 % des dépenses du gouvernement, et la première ministre Pauline Marois estime que les médecins devraient collaborer pour aider le gouvernement à mieux contrôler ses dépenses. « Les médecins ont obtenu des hausses importantes de salaire de l'ordre de 10 à 11 %. C'est considérable. [...] Donc, normalement, ils devraient être capables de faire un petit effort pour nous aider », a indiqué Pauline Marois lors d'un point de presse mercredi matin, au lendemain de la présentation du budget.

Le ministre des Finances, Nicolas Marceau, a pour sa part évoqué la possibilité de demander aux médecins d'étaler jusqu'en 2018 ou 2019, au lieu de 2015, les hausses de salaire négociées avec le gouvernement précédent. « On ne va pas briser les contrats. Mais cela étant, s'il y avait moyen de s'en-

tendre avec les fédérations de médecins pour étaler dans le temps [...] les hausses qui étaient prévues pour le rattrapage avec les collègues des autres provinces, ça nous donnerait un peu de souffle », a-t-il expliqué.

De son côté, le ministre de la Santé, Réjean Hébert, est demeuré prudent: « Nous allons discuter avec les médecins [...], mais je ne négocierai pas sur la place publique. »

Respect des ententes

Le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Gaétan Barrette, est formel: il est hors de question de rouvrir les contrats signés avec Québec ou de reporter les hausses salariales, a-t-il insisté: « J'ai signé des ententes de bonne foi en 2006 et en 2011 [...] au bénéfice des finances publiques. Mais là, je pense qu'il faut respecter les contrats qu'on signe. »

A deux reprises, les médecins spécialistes ont accepté d'étaler dans le temps les paiements liés au rattrapage salarial, a-t-il rappelé: « Quand on regarde le total, ça va avoir pris 13 ans avant qu'on fasse le rattrapage. Je pense que dans la catégorie « étalé », on mérite un oscar — qu'on n'aura manifestement pas. Mais on l'a déjà fait. »

Les médecins spécialistes seraient toutefois prêts à considé-

rer des aménagements, mais encore faudrait-il que le gouvernement en fasse la demande, a souligné le D^r Barrette.

Lors d'une rencontre la semaine dernière, le D^r Barrette, ainsi que le président de la Fédération des omnipraticiens du Québec (FMOQ), Louis Godin, se sont fait dire par le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, et le ministre Réjean Hébert que les ententes signées n'étaient pas remises en question.

Le D^r Louis Godin confirme qu'aucune proposition n'a été faite aux médecins. « On va demander qu'on respecte la date de fin de notre entente et qu'on respecte le cadre financier, a-t-il indiqué. Quant aux aménagements, c'est clair qu'on va écouter ce que le gouvernement a à nous dire et nous demander. On va le regarder [...] en sachant que le gouvernement a promis qu'il y aurait 550 000 Québécois de plus qui auraient un médecin de famille dans les deux prochaines années et qu'on améliorerait l'accès à la médecine familiale. »

En six ans, la rémunération des médecins a augmenté de 50 % et devrait atteindre 6,6 milliards en 2014-2015. Pour la prochaine année, cette hausse représente 500 millions.

Avec Robert Dutrisac
Le Devoir

Mini-visa : pas d'infos trop personnelles

Ottawa — Le Canada emboîtera le pas aux Américains en exigeant que les voyageurs remplissent un mini-visa avant d'atterrir au pays, mais les questions qui seront posées aux ressortissants étrangers ne seront pas pour autant les mêmes que celles réclamées par les États-Unis, a précisé le ministre de l'Immigration mercredi. La commissaire à la vie privée Jennifer Stoddart s'est inquiétée cette semaine de cette future autorisation de voyage électronique (AVE), que devront remplir en ligne tous les voyageurs à destination du Canada avant de pouvoir venir au pays. Notamment parce que les États-Unis demandent, dans leur version de ce questionnaire, si les individus ont des maladies mentales, physiques, transmissibles sexuellement, ou s'ils ont des problèmes d'alcool ou de drogues. « On n'a pas l'intention de poser les mêmes sortes de questions », a dit le ministre. Quant aux risques d'un grand partage d'informations de nature personnelle, il a rétorqué que les voyageurs fourniraient ces données « de façon volontaire ». « C'est leur décision de venir au Canada », a répondu M. Kenney.

Le Devoir

Un vote sur l'unifolié

Québec — Les députés voteront la semaine prochaine pour décider si le drapeau canadien doit être retiré d'un salon de l'Assemblée nationale. Le whip en chef du gouvernement, Yves-François Blanchet, a affirmé mercredi qu'il ne présume pas de l'issue du vote, même si ses troupes sont minoritaires. M. Blanchet, qui a réclamé le retrait du drapeau au nom du gouvernement, s'est montré ouvert à parvenir à un consensus avec ses collègues de l'opposition. Les libéraux s'opposent au retrait de l'unifolié installé dans la salle du Conseil législatif, tandis que la Coalition avenir Québec (CAQ) juge que ce débat n'est pas une priorité.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Des pistes pour mieux contrôler l'asthme

PAULINE GRAVEL

Le quart des athlètes participant aux Jeux olympiques d'été et d'hiver sont asthmatiques. Malgré leur asthme, ces athlètes réussissent aussi bien que les autres, et parfois même mieux. A condition toutefois que leur maladie soit bien contrôlée.

Dans le but de mieux maîtriser les symptômes de l'asthme, les pneumologues ont revu leur pratique et l'ont enrichie de nouvelles interventions. Hier, une conférence faisait état des nouveautés dans le traitement de l'asthme dans le cadre du premier congrès québécois de recherche en santé respiratoire qui se déroulait dans l'arrondissement de Saint-Laurent à Montréal.

«On s'est rendu compte qu'en mesurant la concentration de certains médiateurs de l'inflammation dans les sécrétions bronchiques ou dans l'air expiré des patients, on pouvait mieux évaluer l'intensité de l'inflammation des bronches, et par conséquent savoir si le patient adhère bien à son traitement ou s'il est nécessaire de le réajuster», a expliqué le Dr Louis-Philippe Boulet, de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec.

Les médicaments

Après une minutieuse revue de la littérature scientifique, les membres du comité canadien du guide thérapeutique de l'asthme ont confirmé l'importance des «corticostéroïdes inhalés», qui n'exercent leur effet que localement, sur les bronches, comme «traitement de base» pour les asthmatiques âgés de plus de 12 ans. Les experts ont également convenu que, si de faibles doses de corticostéroïdes ne suffisent pas

pour éliminer les symptômes, il faut ajouter un second médicament, de préférence un bronchodilatateur à longue durée d'action, que l'on introduit dans le même inhalateur. Si cette dernière association ne parvient pas à maîtriser la maladie, on joindra plutôt un inhibiteur des leucotriènes aux corticostéroïdes.

Chez les jeunes enfants, on préfère augmenter la dose de corticostéroïdes (jusqu'à une dose moyenne) et, si nécessaire, lui associer un inhibiteur de leucotriènes plutôt qu'un bronchodilatateur, qui s'avère peu efficace chez les plus jeunes patients.

Le Dr Boulet a également annoncé que, d'ici peu, les patients asthmatiques disposeront de nouveaux médicaments à effet prolongé. «Présentement, les médicaments contre l'asthme ont une durée d'action de 12 heures, ce qui oblige les patients à se les administrer deux fois par jour. Or nous aurons accès sous peu à des médicaments dont l'effet se prolongera pendant 24 heures, ce qui permettra une seule administration par jour», a-t-il précisé avant de décrire la thermoplastie bronchique qui est actuellement expérimentée pour traiter certains cas d'asthme d'intensité modérément sévère. Cette intervention qui s'effectue en introduisant un cathéter jusqu'au niveau des bronches consiste à réchauffer progressivement celles-ci afin de réduire la contractilité et le nombre de muscles les encerclant. Il s'agit toutefois d'un traitement assez invasif qui ne s'avère efficace que chez quelques patients.

Le Devoir

D Lire aussi : Des asthmatiques athlètes. La deuxième partie de ce texte est publiée à ledevoir.com



ANDREW VAUGHAN LA PRESSE CANADIENNE

Trois fillettes d'une communauté innue. L'indice d'obésité a légèrement diminué chez les jeunes autochtones, le résultat d'efforts en matière de prévention.

SANTÉ DES PREMIÈRES NATIONS

L'eau potable manque encore

CAROLINE MONTPETIT

Pour plus du quart des membres des Premières Nations du Québec, l'eau de la principale source d'approvisionnement n'est pas potable à l'année. 54% des adultes autochtones jouissent d'un revenu de moins de 20000\$ par année, ainsi que 34% des ménages. Et les problèmes de consommation de drogue des communautés autochtones du Québec se sont accentués depuis 2002. C'est ce qui ressort de l'enquête régionale sur la santé des Premières Nations du Québec, qui est basée sur des données de 2008, et qui a été rendue publique mercredi.

C'est ce que relevait hier Marjolaine Sioui, directrice générale de la Commission de santé et des services sociaux de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSAPNQL), au moment du lancement du document, en compagnie du grand chef de l'APNQL, Ghislain Picard.

Sur le plan de la consommation d'alcool, les autochtones sont moins nombreux que l'ensemble des Québécois (68,2% contre 82,9%) à consommer régulièrement de l'alcool, mais ils sont plus du double (40,4% contre 18,5%) à s'être adonnés à une consommation excessive d'alcool, soit de cinq consommations ou plus en une même occasion, au cours du dernier mois, explique M^{me} Sioui.

Les taux de diabète, d'hypertension et d'obésité

ont augmenté depuis 2002, bien que l'indice d'obésité ait légèrement diminué chez les jeunes. Marjolaine Sioui voit là le résultat de certains efforts menés en matière de prévention en santé.

Dans l'ensemble, la majorité des adultes (84%) considère que l'alcoolisme et la toxicomanie sont les principales difficultés auxquelles leurs communautés doivent faire face, suivis des difficultés d'emploi et des problèmes de logements. En matière de suicide, les indices ont légèrement baissé depuis 2002. «Il y a encore deux fois plus de suicides chez les autochtones que dans les communautés québécoises, mais en 2003 et 2004, c'était trois ou quatre fois plus», poursuit M^{me} Sioui. Les personnes ayant fréquenté les pensionnats ont beaucoup plus d'idées suicidaires (32% contre 22%) et font plus de tentatives de suicide (22% contre 9,3%) que les autres autochtones.

Dans l'ensemble, les populations des communautés qui sont plus isolées affichent des conditions de santé inférieures aux autres communautés autochtones.

Le chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, Ghislain Picard, a par ailleurs annoncé la tenue d'un sommet, le 3 décembre prochain, en compagnie de la nouvelle première ministre du Québec, Pauline Marois, sur les questions du territoire et des ressources.

Le Devoir

15 000 éthylo-tests gratuits à la sortie des bars

CAROLINE MONTPETIT

En cette semaine de prévention de la toxicomanie, 100 bars, tavernes et brasseries du Québec distribueront gratuitement 15000 éthylo-tests à leurs clients, dans la nuit du 23 au 24 novembre, pour prévenir la conduite en état d'ébriété. Cette «nuit magique», telle que désignée par ses organisateurs, en est à sa deuxième édition cette année. L'année dernière, 27 propriétaires d'établissement seulement y avaient participé.

Une nuit, c'est bien peu si on calcule qu'environ 180 décès sur les routes québécoises par année sont liés à la consommation d'alcool. C'est peu aussi

lorsqu'on sait que, dans un pays comme la France, depuis l'été dernier, chaque véhicule est tenu d'avoir à son bord un éthylo-test non utilisé pour mesurer l'aptitude du conducteur à tenir le volant.

«Ceux que nous visons, ce sont les gens qui boivent sociale-

«Ceux que nous visons, ce sont les gens qui boivent socialement, ceux qui ont bu une bouteille de vin à deux, par exemple»

ment, ceux qui ont bu une bouteille de vin à deux, par exemple», explique Stéphane Mau-

rais, d'Alcoprévention Canada, une firme qui assure la distribution des éthylo-tests. Ce sont précisément ceux qui ne sont pas convaincus qu'ils ont un taux trop élevé d'alcool dans le sang pour conduire.

«Il y a quelques années, une étude a été menée auprès de 12000 personnes, poursuit M. Maurais. Du lot, 40% ayant un taux d'alcoolémie supérieur à la limite permise de 0,08% et la moitié des répondants de ce groupe pensaient pourtant qu'ils étaient aptes à conduire.» Le projet vise aussi à sensibiliser les établissements détenant des permis d'al-

cool à la délicate question de l'alcool au volant.

Un code d'éthique

Il y a plusieurs années, un établissement des Cantons-de-l'Est a déjà dû verser 250000\$ en dommages et intérêts pour avoir accepté de servir de l'alcool à un client qui était déjà en état d'ébriété et qui a pris le volant en sortant, relève Jean-Jacques Beauchamp, président de la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec. M. Beauchamp souhaite ardemment l'adoption d'un code d'éthique pour les tenanciers de bar ainsi qu'une formation continue pour les employés de ces bars

en matière de consommation responsable d'alcool.

C'est après avoir perdu sa fille de 21 ans, percutée par une conductrice qui roulait sur l'autoroute en sens inverse de la circulation, que Lise Lebel a créé la Fondation Katerine Beaulieu, qui soutient la nuit magique. «La nuit magique s'occupe d'une soirée dans l'année, nous nous occupons des 364 autres jours», dit-elle, faisant référence aux nombreuses activités dans les écoles et dans les établissements détenteurs de permis d'alcool que la fondation organise, contre la conduite en état d'ivresse.

Le Devoir

ENVIRONNEMENT

L'Europe ressent déjà les effets du changement climatique

ALEXANDRE SHIELDS

À quelques jours de l'ouverture de la conférence de Doha sur le climat, l'Agence européenne pour l'environnement a publié mercredi un rapport qui insiste sur les impacts déjà tangibles des changements climatiques pour l'Europe. Une situation qui devrait amplifier les inégalités sociales sur le continent.

Le document, intitulé *Changement climatique, impacts et vulnérabilité en Europe*, indique que le continent connaît des températures moyennes de plus en plus élevées. En fait, la der-

nière décennie a été la plus chaude jamais enregistrée, avec des températures au sol supérieures de 1,3°C à la moyenne de l'ère préindustrielle. La communauté internationale s'est donnée comme objectif de limiter à 2°C la hausse au cours du présent siècle. Passé ce seuil, le système climatique risquerait de s'emballer.

Les vagues de chaleur, constate l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), plus fréquentes et plus longues, ont causé «des dizaines de milliers de décès» au cours de la dernière décennie.

L'Europe vit également une

diminution des précipitations dans les régions méridionales et une augmentation de ces dernières en Europe du Nord. Élément inquiétant, l'assèchement des cours d'eau et rivières semble être devenu plus sévère et fréquent en Europe méridionale.

Les bouleversements du climat ont des conséquences économiques, souligne aussi l'AEE. «Ces dernières années, des événements climatiques extrêmes tels que des vagues de chaleur, des inondations et des sécheresses ont entraîné des dommages de plus en plus coûteux en Europe. L'évolution future du climat devrait

augmenter cette vulnérabilité, car les événements extrêmes devraient devenir plus intenses et plus fréquents. Si les sociétés européennes ne s'adaptent pas, le coût des dommages devrait s'accroître.» Le rapport souligne que certaines régions seront moins à même de pouvoir s'adapter au changement climatique que d'autres, en partie à cause des disparités économiques en Europe. Les effets du changement climatique pourraient renforcer ces inégalités.

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a lui aussi sonné l'alarme mercredi en rappelant

que les efforts de la communauté internationale sont encore plus loin du compte qu'on ne le pensait pour contenir le réchauffement à 2°C et éviter un scénario catastrophe. «C'est un message de grande inquiétude que nous lançons», a déclaré le secrétaire exécutif du PNUE, Achim Steiner, lors d'une conférence de presse à Londres pour la présentation du rapport 2012 de l'organe onusien.

Le Devoir

D Une version longue de ce texte est publiée à ledevoir.com.

Le Devoir

APPELS FRAUDULEUX

En route vers la Cour fédérale

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le Conseil des Canadiens a encore confiance de gagner sa cause en Cour fédérale visant à invalider l'élection de six députés conservateurs pour cause d'appels frauduleux. Et ce, malgré la défense du Parti conservateur, qui fait valoir que jusqu'à présent, aucun électeur n'a déclaré ne pas avoir voté à l'élection de mai 2011 à cause d'un de ces appels mal intentionnés.

«Nous pensons que la recherche de politique sociale effectuée par Ekos démontre dans quelle mesure les gens n'ont pas voté après avoir reçu ces appels. Nous pensons que c'est très solide», a déclaré Gary Neil, le directeur général du Conseil des Canadiens.

Le Conseil des Canadiens a pu retrouver des électeurs ayant reçu des appels les avertissant à tort que leur bureau de scrutin avait été déplacé. L'appelant se faisait dans plusieurs cas passer pour Elections Canada alors que cet organisme n'appelle jamais les électeurs. Le hic, aux yeux du Parti conservateur, c'est qu'aucun des «témoins» du Conseil des Canadiens n'a été pour autant découragé à se prévaloir de son droit de vote.

«Si des milliers de gens avaient été frauduleusement privés de leur droit de vote [...], cette Cour aurait vu [...] une vague de témoins, autant des militants que des électeurs, privés de leur droit de vote. Alors où sont-ils?», écrit le PC dans sa dernière soumission faite à la Cour fédérale lundi. Bref, si appels il y a eu, ils n'ont eu aucun effet. Quant au sondage Ekos commandé par le Conseil des Canadiens, il ne constitue pas une preuve, selon le PC, qui fait valoir qu'il est impossible de contre-interroger les répondants au sondage ou de vérifier s'ils avaient bel et bien qualité d'électeurs.

Des avertissements

Le Parti conservateur dément être à l'origine d'une campagne orchestrée d'appels trompeurs lors de la campagne électorale de 2011. Il estime en outre que l'ampleur du phénomène a été gonflée après coup.

Cependant, des courriels obtenus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information auprès d'Elections Canada ont démontré ce week-end que trois jours avant le scrutin de 2011, Elections Canada recevait déjà des plaintes d'électeurs. Tellement, que l'organisme s'est adressé au parti de Stephen Harper pour que cessent les appels.

L'avocat du parti, Arthur Hamilton, a mis 27 heures avant de répondre que la formation ne faisait que contacter ses militants pour faire sortir le vote et qu'en aucun cas les appelants ne redirigeaient les électeurs, encore moins à une heure et demie de route de chez eux.

Elections Canada a contacté le parti de nouveau la veille du scrutin, en constatant que les plaintes s'étaient multipliées et provenaient désormais de 13 circonscriptions, dont celle de Lac-Saint-Louis, au Québec, où Larry Smith tentait de se faire élire. L'avocat a renvoyé la même réponse.

La cause sera entendue du 10 au 14 décembre prochain.

Le Devoir

fneeq CSN
Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec

www.fneeq.qc.ca

Journée nationale des chargées et chargés de cours

Nous sommes plus de 10 000 à contribuer à la qualité de l'enseignement dans les universités québécoises.

www.chargesdecours.com

Visitez-nous sur Facebook

ACTUALITÉS



DAVE CHIDLEY LA PRESSE CANADIENNE

Joe Fontana se réjouit à la suite de son élection à la mairie de London, en octobre 2010. L'ex-ministre du gouvernement Paul Martin aurait utilisé plus de 20 000 \$ de fonds publics fédéraux pour payer le mariage de son fils en 2005.

Un ex-ministre libéral accusé d'abus de fonds publics

Joe Fontana, qui est maintenant maire de London, refuse de démissionner

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire à Ottawa

Les vieux démons du Parti libéral du Canada reviennent à l'avant-scène alors que l'ex-ministre libéral fédéral Joe Fontana a été officiellement accusé mercredi d'abus de confiance, de fraude et de contrefaçon. Le ministre aurait utilisé plus de 20 000 \$ de fonds publics fédéraux pour payer le mariage de son fils en 2005.

Joe Fontana a été accusé criminellement mercredi par la Gendarmerie royale du Canada: abus de confiance par un fonctionnaire public, fraude inférieure à 5000 \$ et emploi de documents contrefaits, des chefs d'accusation passibles de jusqu'à 10 ans d'emprisonnement. M. Fontana était ministre fédéral du Travail dans le gouvernement de Paul Martin à l'époque des faits reprochés. Il est aujourd'hui maire de la municipalité de London, en Ontario.

Un chèque

C'est le quotidien *London Free Press* qui a le premier mis à jour cette histoire. Le *LFP* avait obtenu une copie du chèque que M. Fontana avait utilisé pour payer au Marconi Club une première portion du mariage. Le chèque de 1700 \$ émanait de la Chambre des communes. Daté du 6 avril 2005, il portait un numéro de facture correspondant à celui de la facture du Marconi Club, émise près de six mois plus tôt. Un ancien gérant du club se rappelle que la balance du mariage, de 18 900 \$, a été payée par un chèque similaire (que

le quotidien n'a pas vu, cette fois). Il s'en souvient d'autant plus que, selon lui, il a dû solliciter M. Fontana pendant six mois pour être payé.

La GRC a toutefois indiqué qu'il n'y avait pas de preuve suffisante pour le second chèque. C'est pourquoi l'accusation porte sur une fraude inférieure à 5000 \$. C'est la Chambre des communes qui a confié le dossier à la GRC après qu'il ait été porté à son attention.

Rappelons qu'en ce 6 avril 2005, Jean Brault terminait son témoignage devant la commission Gomery sur le scandale des commandites pro-Canada, par lequel des entrepreneurs gonflaient leurs factures et retournaient une partie des bénéfices à la caisse électorale du PLC. C'est le 7 avril que le juge Gomery avait permis que le témoignage devienne public. L'équipe de Paul Martin, qui se disait outrée des révélations entendues à la commission, promettait de faire le ménage.

L'avocat de M. Fontana fera une déclaration jeudi. Mardi, M. Fontana avait publié une lettre sur son site affirmant que si les allégations étaient «sérieuses» elles ne seraient pas pour autant «une distraction de [ses] obligations». «Je ne vais pas me retirer ou quitter mes responsabilités de maire.»

Mercredi, les députés libéraux ont voulu prendre leurs distances de leur ancien collègue, rappelant qu'il n'était plus sur la colline depuis six ans, lorsqu'il s'est lancé dans la course à la mairie de sa ville.

Le Devoir

Dure journée pour les libéraux

Le critique libéral en matière d'énergie et de ressources naturelles, le député David McGuinty, a dû démissionner de son poste après avoir déclaré que les députés conservateurs de l'Alberta devraient plutôt se présenter en politique provinciale puisqu'ils défendaient trop aveuglément l'industrie pétrolière. Toute la journée, les conservateurs ont pris un malin plaisir à rappeler ces propos. «Je trouve honteux, mais pas surprenant, que 30 ans après le Programme na-

tional de l'énergie, ces sentiments anti-Alberta affluent encore au Parti libéral», a déclaré le premier ministre Stephen Harper. Le chef intermédiaire Bob Rae avait déploré les paroles de son député et reconnu qu'elles survenaient à un mauvais moment et qu'elles «n'aident pas beaucoup». Une élection partielle est en cours à Calgary et à la surprise générale, la conservatrice se fait talonner dans les sondages par le candidat libéral et celui du Parti vert.

La querelle Page-Ottawa se transporte en cour

MARIE VASTEL
Correspondante parlementaire à Ottawa

La querelle opposant le gouvernement conservateur et le directeur parlementaire du budget a assez duré, de l'avis de ce dernier. Après des mois de menaces, Kevin Page a déposé une poursuite en Cour fédérale mercredi.

Depuis qu'Ottawa a annoncé dans son budget en mars qu'il retrancherait 5,2 milliards de dollars aux dépenses ministérielles, M. Page tente d'obtenir les détails. Les réponses des ministères ont toutefois été trop succinctes pour lui permettre d'analyser les conséquences de ces mesures d'austérité, dénonce-t-il. À bout de patience, le directeur parlementaire du budget (DPB) est passé de la parole aux actes.

«Le DPB espère qu'une décision de la Cour fédérale précisera la portée de son mandat, contesté par certains. Le DPB est déterminé à fournir au Sénat et à la

Chambre des communes des analyses de la situation financière du pays, des prévisions budgétaires du gouvernement et des tendances de l'économie nationale, et ce, dans les limites de sa compétence», a expliqué M. Page dans un bref communiqué.

Les conservateurs avaient eux aussi peu à dire, semblant ne pas même prendre acte de la poursuite. Lorsque Thomas Mulcair lui a demandé ce que son gouvernement avait à cacher en privant Kevin Page de données économiques, le premier ministre a rétorqué que ses troupes avaient «rendue disponible au Parlement et à tous les Canadiens toute l'information pertinente, quand elle est disponible». Puis, Stephen Harper a lancé une nouvelle flèche à M. Page. «Nous avons créé le bureau du directeur parlementaire du budget pour qu'il puisse faire son travail non partisan.»

Le poste de DPB découle de la Loi sur la responsabilité, présentée par les conservateurs en 2006. Or, depuis que

M. Page est en selle, «ils n'ont pas arrêté de mettre des bâtons dans ses routes», a accusé le chef néodémocrate.

Partie prenante

M. Mulcair sera d'ailleurs partie prenante de la poursuite, car c'est sur la demande qu'il a faite à M. Page que ce dernier appuie sa cause. M. Mulcair avait demandé au DPB d'analyser les compressions du gouvernement, mais le bureau avait répliqué ne pas disposer de toutes les données nécessaires. De l'avis de M. Mulcair, un ancien avocat, «juridiquement, il n'y a aucune assise possible pour le gouvernement conservateur de continuer à dire non».

Or, les conservateurs arguent que M. Page outrepassé son mandat, car celui-ci prévoit, défendent-ils, que le DPB analyse les dépenses du fédéral et non pas ses économies. Un argument réitéré par le ministre des Finances Jim Flaherty mercredi. «C'est un mandat qui est tout à fait utilisable

[...] et il devrait le respecter.»

«C'est M. Flaherty qui outre-passe sa juridiction en ne reconnaissant pas que les agents du Parlement méritent et requièrent la coopération des ministères», a rétorqué le chef libéral Bob Rae, qui juge l'argument du gouvernement «juvénile».

Ce sera donc à la Cour fédérale de trancher à savoir si c'est la portée du mandat de M. Page que d'analyser si les économies prévues par le gouvernement sont atteignables et quelles en seront les conséquences fiscales à long terme. La cause pourrait être entendue assez rapidement.

M. Page avait une première fois menacé Ottawa de poursuites en juin, muni d'un avis juridique statuant qu'en refusant de fournir les détails économiques, les ministères «contrevennent donc à leurs obligations légales». Il accordait néanmoins encore quelques mois au gouvernement pour obtempérer.

Le Devoir

BUDGET 2013-2014

UN BUDGET RESPONSABLE

Ce budget est celui du retour à l'équilibre. Un budget équilibré permettant à notre gouvernement d'assainir nos finances publiques. Pour y arriver, nous devons agir maintenant.

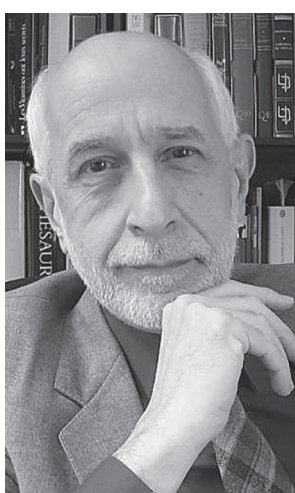
- > Pour soutenir les familles
- > Pour stimuler l'économie
- > Pour assainir les finances publiques

Nous administrons avec intégrité pour préserver notre capacité d'agir collectivement.

Ce budget est pour tous les Québécois, prenez le temps de le consulter, c'est le nouveau budget du Québec.

budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2013-2014

UN QUÉBEC POUR TOUS



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Québec

ÉDITORIAL

BUDGET DU QUÉBEC

Ça change quoi?

En entrevue au *Devoir* il y a quelque vingt ans, Yves Séguin, qui fut ministre du Revenu comme des Finances, avait eu cette jolie phrase: le discours du budget, «c'est le moment par excellence où un gouvernement parle à son peuple». Le gouvernement de Pauline Marois ayant plutôt eu le souci de parler aux marchés pour les rassurer, faut-il s'étonner que le peuple s'en trouve un peu mêlé?

Passe encore que, par réalisme économique, le budget péquiste de mardi ait laissé de côté une hausse des redevances minières, promesse pourtant dûment faite et répétée en campagne électorale. On consultera, dit-on maintenant, comme le souhaitait l'industrie minière. Entre l'étiquette de gouvernement écologique et la nécessité de ménager l'industrie, le choix a été fait.

Mais il n'y a pas de raison économique à plaider pour expliquer qu'en matière d'éducation, le gouvernement du Parti québécois ait décidé, apprend-on dans les documents budgétaires, de maintenir deux idées libérales que les péquistes avaient sévèrement critiquées quand ils étaient dans l'opposition: l'anglais intensif en 6^e année et l'achat de tableaux blancs interactifs. Des mesures improvisées, qui auraient bien mérité qu'on les range dans la catégorie: à stopper!

Interrogée mardi, la ministre de l'Éducation Marie Malvoay s'est retranchée derrière une panoplie d'arguments: on ne va pas abolir ce qui se fait déjà, il n'y a pas d'économies à faire là, nous ferons un bilan et réfléchissons avant de bouger.

Quel curieux raisonnement! Prenons d'abord le programme des tableaux interactifs. Il a été lancé sans avertissement et sans consultation par les libéraux l'an dernier. Au total, 240 millions lui sont réservés sur cinq ans, et la mise en place de ces tableaux est toujours loin de faire l'unanimité dans le milieu de l'enseignement. Les arguments ne manquent pas pour bloquer les dépenses à venir, quitte à redessiner un autre programme de développements technologiques dans les écoles.

Des économies de bouts de chandelle? L'achat de 5000 tableaux actuellement en appel d'offres (au total, il s'agit d'en acquérir 40000) représente 30 millions de dollars — autant, pour ne donner qu'un exemple, que la construction de 390 logements sociaux qui auraient pu s'ajouter aux 3000 unités annoncées dans le budget, soit en deçà des besoins.

Quant à l'anglais intensif en 6^e année, entre l'engouement des parents qu'on affole parce que leur enfant n'est pas bilingue à 10 ans et le réalisme de la mesure, la ministre a choisi de ne pas trancher, même si là aussi, les libéraux avaient lancé l'idée sans mesurer ce qu'ils faisaient.

Les obstacles sont nombreux. Citons simplement le manque d'enseignants en anglais. Ou le sort des élèves en difficulté. Ou le cas de Montréal, où les enfants d'immigrants occupent une place dominante dans les écoles et où passer la moitié de l'année scolaire en anglais contredit parfaitement le message d'une société qui dit que s'intégrer doit se faire en français. Trouver des solutions à tant d'écueils, on s'en doute, coûtera cher. Et la pertinence même du programme peut être rediscutée.

Au lieu de quoi, en dépit de déclarations antérieures, la ministre continue d'avancer au prétexte que l'application intégrale du programme n'est prévue que pour 2015 et que les expériences actuelles n'ont pas d'incidence dans le budget. De toute manière, «on n'a jamais pensé l'abolir», a-t-elle indiqué à notre journaliste.

Mais alors, au rythme des promesses oubliées et de tout ce qui ne change pas, même quand il s'agit de dossiers mal ficelés, peut-on poser la question: ça sert à quoi un nouveau gouvernement?

jboileau@ledevoir.com

ÉLECTIONS À L'UMP

Sabre au clair!

Ces derniers jours, l'UMP, soit la formation politique rassemblant les héritiers du gaullisme ou prétendus tels, a accompli une métamorphose aussi inusitée que risible: ses membres, dont un contingent de ministres, se sont mués en acteurs de boulevard. Titre de la pièce? *Éloge du machisme politique* ou *Mode d'emploi de l'impasse*. C'est au choix.

Pour s'en convaincre, il suffit de suivre le fil des événements, certains brutaux, certains loufoques, ayant rythmé un parti qui n'est pas au bord de la crise de nerfs, mais bien en plein dedans. Toujours est-il qu'avant-hier, Jean-François Copé, le champion de la «droite décomplexée» tellement décomplexée qu'il a multiplié au cours de sa campagne les œillades en direction du Front national, est sacré président de l'UMP. À ce titre, il a d'ailleurs échangé les mots de l'aigre-doux avec le premier ministre Jean-Marc Ayrault dans le cadre, il n'est pas vain de le souligner, de l'Assemblée nationale.

La nuit passe et qu'apprend-t-on? Que les bulletins de trois fédérations situées outre-mer n'ont pas été comptabilisés par les autorités chargées du déroulement du vote comme de son inventaire. Bon. Une fois ces bulletins pris en compte, on apprend que François Fillon est le vainqueur. Vainqueur par une marge très faible.

Sa dot en crédibilité, on pense à Fillon, étant égale à quelques voix près à celle de Copé, il a usé de la carte du malin, dans le sens le plus politique du terme. Mais encore? Il s'interdit de déposer un recours auprès des instances concernées de l'UMP, mais propose qu'Alain Juppé assure la présidence en attendant que la vérité, pour reprendre ses termes, soit rétablie. CQFD: il demande sans l'exiger que Copé démissionne de son poste. La réponse de ce dernier? Fillon donne un «spectacle désolant». Bref, pour l'heure, c'est l'impasse.

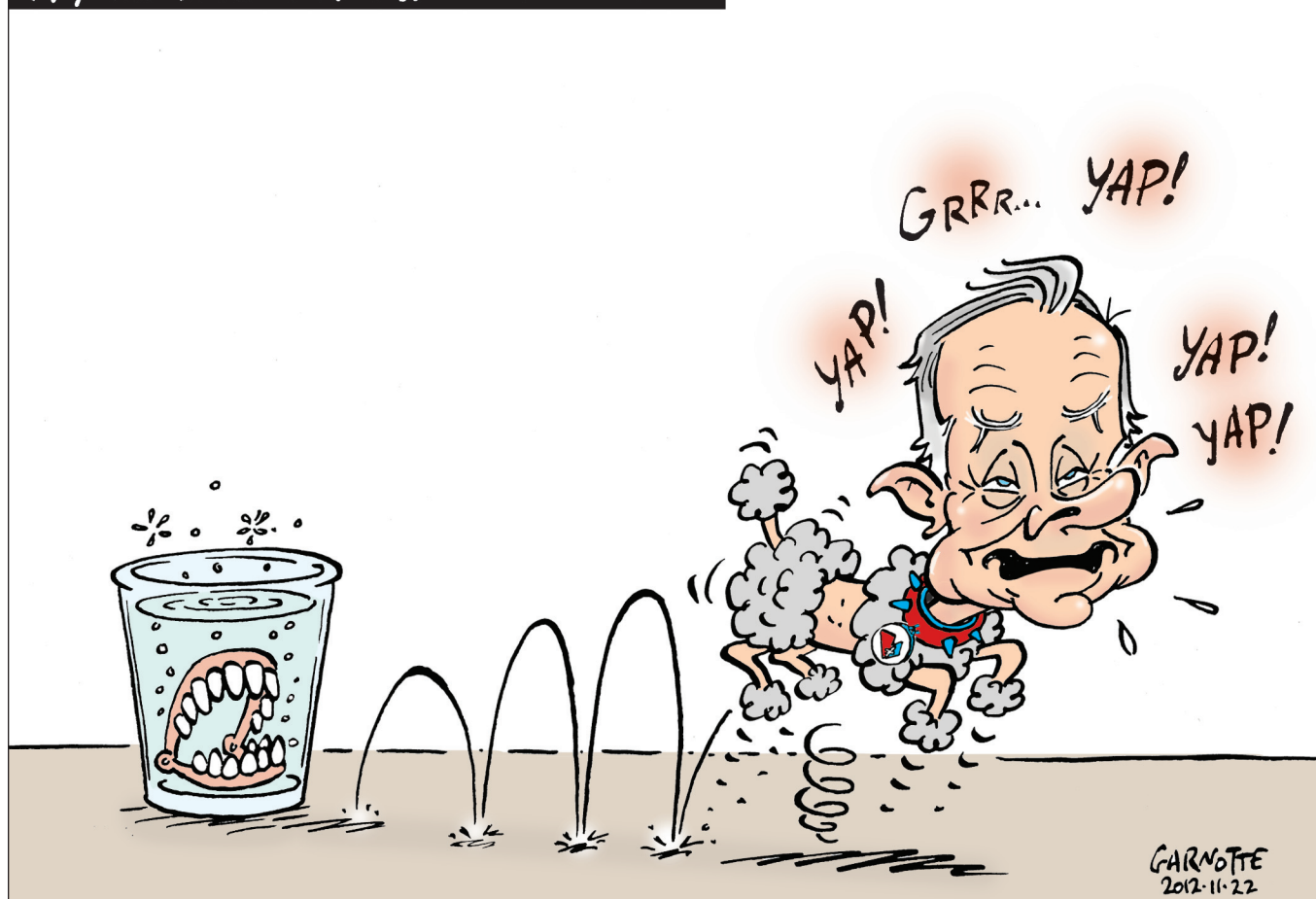
C'est ainsi et c'est tout bénéfique, pour l'instant évidemment, pour l'Union des démocrates et des indépendants (UDI) de Jean-Louis Borloo et fort probablement, on le saura dans les prochains jours, pour le Front national. Dans le cas du premier nommé, le vaudeville électoral de l'UMP s'est ores et déjà traduit par des annonces, qui si elles s'avèrent, se traduiront par les départs de députés de l'UMP au profit de l'UDI. Dans le cas du Front, la campagne de Copé, ses clameurs d'avocat d'une droite musclée, d'une droite un brin xénophobe, c'est le moins que l'on puisse dire, ont ravi Marine Le Pen, mais aussi les membres du courant de l'UMP, autaptés la Droite forte, qui partagent certains points communs avec le FN. En un mot, c'est à se demander si on n'assiste pas à l'affaiblissement de la droite dite républicaine.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO

RAYMOND BACHAND RÉAGISSANT AU BUDGET...



LETTRES

Budget Marceau: l'éducation à la diète

Sans entrer dans les détails du budget Marceau déposé le 20 novembre, je me permettrai de souligner un élément qui m'apparaît majeur pour le développement de la société québécoise, à savoir l'éducation.

Même si ce budget semble se donner bonne conscience en annonçant une augmentation de 1,8% des sommes consacrées à l'éducation, ce niveau de croissance réussit à peine à couvrir les coûts du système, qui doit subir en plus une réduction de 150 millions des sommes qui lui étaient accordées en vertu d'un programme de péréquation scolaire.

Et Marie Malvoay, la ministre de l'Éducation, de dire: «Oui, les commissions scolaires vont devoir se serrer la ceinture, mais il ne s'agit que de 150 millions sur un budget total de 8 milliards. On ne voit pas comment ça pourrait avoir un impact sur les services aux élèves.»

Faux, rétorque Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui évalue plutôt le manque à gagner à 214 millions par année scolaire, une somme qui s'ajoute aux compressions de 300 millions déjà exigées depuis deux ans. En réalité, conclut M^{me} Bouchard, «on nous demande d'absorber un demi-milliard de dollars de compressions sur trois ans, alors que nos frais d'administration représentent environ 500 millions. C'est sûr que les services aux élèves sont compromis».

Dans un contexte où l'éducation m'apparaît une des pierres angulaires fondamentales de l'avenir de notre jeunesse, il est inacceptable, voire inconséquent, de placer ce secteur vital de la société québécoise sur la voie d'une diète sévère et dangereuse quant à ses conséquences, particulièrement en ce qui a

trait aux infrastructures nécessaires pour répondre adéquatement et rapidement aux besoins des élèves en difficultés d'apprentissage.

Henri Marineau
Québec, le 21 novembre 2012

Des livres pour rester jeune trop longtemps?

Voilà. Le Salon du livre de Montréal 2012 vient de se terminer et déjà celui de 2013 ne laisse rien présager de bien vivifiant. Les organisateurs et les huit ou dix énormes éditeurs vous diront «que c'est une année record, que les chiffres de vente sont à la hausse, que les enfants et les écoles ont bien répondu à l'appel cette année, et qui dit essor de la littérature jeunesse dit obligatoirement création d'un futur lectorat adulte, donc une pérennité économique à long terme». Toutefois, ce qui étonne est la dichotomie majeure entre la grande part de notre littérature sacrée aux jeunes et le taux affolant de décrochage scolaire et d'analphabétisme au Québec.

D'un côté, les vendeurs de littérature jeunesse nous disent qu'ils font des affaires en or et que les professeurs du primaire sont ravis de voir ainsi leurs élèves s'initier à la lecture, et de l'autre côté, le gouvernement nous présente chaque année des chiffres horribles quant au degré de littératie des Québécois.

Et si cette littérature fabriquée pour la jeunesse contenait aussi le germe d'un désintérêt pour la lecture? Pourquoi à l'adolescence arrêtons-nous de lire? Notre littérature jeunesse est-elle riche en calories vides, stérilisante, n'offrant aucune «brèche» vers un imaginaire adulte? Et si on s'était trompé sur toute la ligne et que nous avions créé et subventionné une littérature qui n'en est pas une? Un livre qui serait da-

vantage un objet de réussite économique momentanée qu'un véritable tremplin vers ce long et fabuleux voyage qu'est la lecture de la grande littérature?

Jean-François Poupart
Professeur au Collège Édouard-Montpetit
Le 20 novembre 2012

Harper déçoit encore...

Bonne nouvelle! Des rapports de l'Organisation mondiale de la santé annoncent que l'incidence de la tuberculose commence enfin à diminuer. Les tests de dépistage sont de plus en plus rapides et le coût du traitement pour un patient est d'aussi peu que 20\$.

Malgré cette amélioration, une ombre reste encore au tableau: encore 1,4 million de personnes meurent annuellement de la maladie, soit trois personnes par minute. Cela est dû en partie au sous-financement de la lutte contre la tuberculose. En effet, seulement 6% des besoins financiers liés aux soins de la maladie provient des pays industrialisés.

Ce qui est absurde, c'est qu'alors que nous commençons enfin à avoir le dessus sur cette maladie atroce et que les progrès sont remarquables, le gouvernement Harper veut réduire le financement de 10 millions par année. Ce financement gouvernemental a justement permis l'implantation d'un nouveau moyen diagnostique révolutionnaire et a pu sauver des millions de vies. Ce n'est pas du tout le moment d'arrêter. Au contraire, il faut continuer le combat contre la tuberculose. Et pour cela, le gouvernement doit impérativement rétablir le financement de 2011 et annuler les coupes touchant la lutte contre la tuberculose.

Annie Cloutier
Gatineau, le 21 novembre 2012

LIBRE OPINION

Mal placés pour faire la leçon

LOUIS DUCLOS
Ex-député libéral fédéral
de Montmorency-Orléans (1974-1984)

Le rapport de la firme de consultants LSECOR/KPMG intitulé *Étude sur la gestion actuelle du Plan québécois des infrastructures et sur le processus de planification des projets*, qui vient d'être rendu public, met en lumière l'improvisation et l'amateurisme qui ont marqué la gestion des finances publiques québécoises au cours des dernières années du gouvernement Charest. Selon ce rapport, une sous-évaluation de l'ordre de 14 milliards des coûts de projets majeurs d'infrastructures aura comme conséquences la mise en veilleuse de plusieurs projets de première nécessité du ministère de la Santé et des Services sociaux déjà annoncés par les libéraux.

Cela étant dit, il faut vraiment avoir l'esprit tordu et être de mauvaise foi pour qualifier le président du Conseil

du trésor, Stéphane Bédard, «d'inconséquent» en matière de contrôle des dépenses publiques, et ce en évoquant le fait que «la carte de crédit est pleine», comme l'a fait récemment à l'Assemblée nationale le député de Louis-Hébert, Sam Hamad. On peut cependant se demander où était cet ex-ministre lorsque le gouvernement auquel il appartenait avait recours si allégrement à la fameuse carte de crédit, alors que la dette publique du Québec s'est alourdie de plus de 60 milliards au cours des neuf années pendant lesquelles son parti a exercé le pouvoir. Ce gouvernement aura d'ailleurs été délinquant jusqu'à la fin de son règne, puisqu'il légue en héritage au gouvernement Marois un «trou budgétaire» dépassant 1,5 milliard pour l'exercice financier en cours.

Quiconque a servi au sein d'un gouvernement dont le laxisme dans la gestion des finances publiques a contribué à une augmentation d'une ampleur sans

précédent de la dette de l'État québécois (1/3 de la dette accumulée dans l'histoire du Québec est attribuable au gouvernement Charest) devrait être plus circonspect et plus réservé dans ses critiques d'un gouvernement qui tente désespérément de réparer les pots cassés par l'ancien régime. Ce ne sera pas d'ailleurs la première fois qu'un gouvernement du Parti québécois est confronté à un défi de cette nature puisque le gouvernement libéral défait aux élections de 1994 avait fait cadeau d'un déficit de près de 6 milliards de dollars au gouvernement nouvellement élu de Jacques Parizeau.

À la lumière de tous ces chiffres, les prétentions de Bachand, Fournier, Hamad et autres voulant que les libéraux sont les champions en matière de finances publiques et d'économie sont plutôt risibles. De toute évidence, ils n'ont pas la crédibilité nécessaire pour faire la leçon au nouveau gouvernement à ce chapitre.

L'énigmatique après-Hillary

Quelle sera la politique étrangère des États-Unis sous le second mandat de Barack Obama ?

LOUIS BALTHAZAR

Professeur émérite à l'Université Laval
Coprésident de l'Observatoire sur les États-Unis
de la Chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM

Il semble bien que le voyage de Hillary Clinton, accompagnant le président Obama en Asie, et son bref séjour en Israël auront été les derniers périples de son brillant mandat à la tête du Secrétariat d'État américain. Qui lui succédera ? Le président n'a pas annoncé officiellement le nom de la personne qui sera soumise à la ratification du Sénat. D'après la plupart des observateurs, c'est Susan Rice, présentement ambassadrice aux Nations unies, qui sera nommée. Elle apparaît comme la préférée d'Obama. Il la connaît depuis longtemps. Elle l'a conseillé durant la campagne de 2008.

Elle est présentement aux prises avec des accusations venant des républicains, tels John McCain, de l'Arizona (le candidat républicain à la présidence en 2008), et Lindsey Graham, de la Caroline du Sud. Les médias s'y intéressent beaucoup. La population semble raffoler des questions relatives aux responsabilités à l'occasion d'un drame.

C'est l'attaque terroriste dans laquelle l'ambassadeur Chris Stevens a perdu la vie à Benghazi, le 11 septembre dernier, qui est en cause. Une date fatidique ! Mitt Romney a tenté gauchement d'utiliser l'événement pour des fins partisanes durant la campagne présidentielle. Mal lui en prit. Le président s'en est bien tiré en invoquant la gravité de la situation, qui devait échapper à la politisation.

Mais les interrogations demeurent. Tout particulièrement quant au rôle de Susan Rice au lendemain de la tragédie. C'est elle qui a été chargée d'accorder une série d'entrevues aux diverses chaînes de télévision. Elle aurait délibérément associé l'attentat aux nombreuses réactions des populations musulmanes à l'effroyable et blasphématoire vidéo *L'innocence de l'Islam*, produit par un Américain ; sans faire référence au terrorisme du réseau al-Qaïda, dont on sait maintenant qu'il est le seul responsable. Elle aurait fait preuve d'irresponsabilité, d'incompétence. Elle aurait trompé la population et ne mériterait donc pas d'accéder à la direction des Affaires étrangères.

Quel est le sens de ces accusations ?

Quel que soit le bien-fondé de ces accusations, qui font maintenant l'objet d'une commission spéciale du Sénat, elles traduisent une inquiétude fondamentale chez ses auteurs : une conception de la politique étrangère qu'on veut opposer à celle d'Obama.

La faute qu'on reproche à Susan Rice, c'est de



D'après la plupart des observateurs, c'est Susan Rice, présentement ambassadrice aux Nations unies, qui succédera à Hillary Clinton à la tête du Secrétariat d'État américain.

n'avoir pas décelé spontanément le mal absolu qui se dresse contre les États-Unis, cet ennemi qu'il faut sans cesse diaboliser pour se donner bonne conscience. En dénonçant les terroristes malfaisants, les responsables américains sont ainsi dispensés d'évoquer leurs propres responsabilités, de reconnaître leurs propres erreurs, de tenir une politique plus nuancée, plus discrète, et de renoncer à l'exceptionnalisme, qui n'a plus guère de sens dans le monde d'aujourd'hui, s'il en a jamais eu. Les républicains espéreraient prolonger la dichotomie manichéiste qui a tant servi les États-Unis au cours de la guerre froide, et plus récemment durant la « guerre globale au terrorisme » de George W. Bush.

Tout en poursuivant la lutte au terrorisme d'une manière plus discrète, Obama a voulu mettre en œuvre, d'une manière bien incomplète, une nouvelle politique au cours de son premier mandat. Une politique fondée sur la multipolarité et l'interdépendance. C'est là ce qu'une femme comme Susan Rice, appartenant à l'école de l'internationalisme libéral, pourrait articuler au cours des prochaines années à titre de secrétaire d'État aux Affaires étrangères.

Derrière la mise en cause de Susan Rice,

c'est le leadership discret, instrumentalisé dans l'intervention en Libye, qui est en question. Les républicains soutiennent que l'administration Obama a fait preuve de négligence en matière de sécurité dans cet État encore bien fragile. C'est aussi la tendance propre à Obama de ne pas présenter les États-Unis comme une superpuissance infaillible et de reconnaître que les États-Unis ont beaucoup à apprendre des autres démocraties, de plus en plus nombreuses dans cet univers tissé d'interdépendances.

D'après une publication récente du Council on Foreign Relations, « s'adapter à la multipolarité ne signifie pas qu'il faille renoncer au leadership des États-Unis. Un leadership de coalition signifie que les États-Unis vont diriger en collaboration et par des accords réciproques plutôt que de recourir à la prépondérance, aux menaces et à la coercition » (Daniel Deudney et John Ikenberry, *An American Grand Strategy for a Post-exceptionalist Era*). Voilà un programme qui pourrait bien être mis en œuvre au cours du second mandat d'Obama.

Derrière l'opposition à Susan Rice, c'est ce programme qui est en cause. Ce pourrait bien être l'esprit de la politique étrangère d'Obama.

Le théâtre de la cruauté



DAVID DESJARDINS

Nous traversons la rue, déboulant depuis le restaurant d'en face pour aboutir dans la taverne Jos Dion, où George St-Pierre achève son combat sur écran géant : amalgame de membres esquinés par l'effort, rompus de douleur, bras et jambes enchevêtrés dans ce pugilat lent et presque invisible qu'est la lutte au sol... Un plancher d'ailleurs maculé de sang, en longues traînées brossées par les corps qui s'y sont affrontés.

Et moi, comme chaque fois où je vois ce genre de combat, je suis fasciné.

Par le sang ? Son spectacle est un choc auquel je ne prends aucun plaisir. Ce doit être un réflexe de civilisation : la vue de l'hémoglobine nous apparaît toujours comme un échec de l'évolution humaine. Comme si notre plus grande victoire, en tant qu'espèce, était d'être parvenu à oublier ce qui coule dans nos veines. Du coup, on cherche toujours à en voir.

Donc malgré la violence, la brutalité, ou peut-être à cause d'elles, je suis fasciné par ces athlètes, par leur tolérance à la douleur, par la rigueur de leurs entraînements, par la répétition du geste jusqu'à la perfection et cette tentative, comme dans n'importe quel sport, de transcender les limites du corps comme celles de l'esprit pour toucher au sublime.

C'est sans doute pour toutes ces raisons que le mythe de Georges St-Pierre (mieux connu de ses initiales GSP) opère presque parfaitement chez moi.

Presque. Parce que je distingue aussi le travail de mise en marché, et parce que l'enrobage d'un quêtaine consommé de ces combats m'exaspère autant que ceux de la boxe, du football, du hockey. En fait, l'emballage du sport m'ennuie généralement au point de m'en éloigner presque complètement. Et celui de l'UFC (Ultimate Fighting Championship), qui emprunte son côté martial à la boxe et son théâtre de péquenauds à la lutte, compte parmi les plus insoutenables du genre.

Mais le génie de St-Pierre et de son équipe, c'est d'avoir construit l'image d'un héros romantique qui fait se côtoyer réalité et fiction, au-delà de son sport.

On est ici dans le récit presque parfait. Celui du petit garçon issu d'un milieu défavorisé, victime d'intimidation pendant son enfance et qui, à force d'affûter son talent, devient l'un des plus grands pugilistes de l'histoire moderne. Du romantisme, disions-nous. Avec juste ce qu'il faut de pathos pour que la gloire brille plus fort encore devant le rideau noir derrière la scène.

Mais lorsque GSP se bat, le récit s'évanouit sous les coups. Ou plutôt, il pénètre une autre dimension. Celle du réel.

Il n'y a plus que force, douleur, stratégie. Aucun effet de toge, ou si peu. Un visage fermé, sans émotion, dans l'instant pur du combat. Quelque chose qui s'approche de la vérité.

Ce n'est pas innocent. Je veux dire que cette idée de vérité n'est pas étrangère au succès de GSP, ni d'ailleurs à celui de l'UFC en général. Il y a là la même mécanique que dans les récits de Jack London. C'est le vieil homme d'Hemingway contre le gros poisson. C'est ce jeune homme dont parle John Krakauer, dans *Into the Wild*, et qui aligne les aventures extrêmes comme autant de quêtes de sens.

C'est, enfin, la poésie de Jean Désy qui met son canot à l'eau dans les inquiétants remous des rivières sauvages du Grand Nord, ou qui le porte entre deux points d'eau éloignés : Mains agrippées/jointures bleuies/genoux frémissants dans les arrachis/je courbe la nuque sous le joug.

La violence des combats de Georges St-Pierre relève de la même nécessité d'aller au bout de soi. Et pour le public, de mesurer ce qu'il en faut pour franchir ses propres limites et en revenir.

Nous sommes choqués par le sang qui coule sur l'octogone de combat, par les visages tuméfiés, et cela nous empêche de voir que leur vérité est une réponse aux mensonges du monde. Que même si on a fait un spectacle de cette vérité, que même si son commerce joue paradoxalement le jeu de dupes qui accable nos sociétés, on vient chercher dans ces moments une dose d'humanité qui nous manque. Une voie d'évasion à l'ennui du quotidien, au flou de la politique, de l'argent, des relations humaines.

C'est un langage universel, accessible à tous. Celui du corps. De la douleur. Comme pour le sexe, où la souffrance est remplacée par la jouissance. Cul et violence, on n'en sort pas.

Ce qui me fait dire qu'au fond, le problème, ce n'est pas qu'on tolère ce théâtre de la cruauté. Mais plutôt qu'on n'a rien trouvé de mieux que la vue des corps et du sang pour nous ramener à la vie.

LA RÉPLIQUE > CANADIEN FRANÇAIS

Trop facile de jouer la carte ethnique !

Yann Martel a fallacieusement défini le terme « Québécois » en fonction du tristement célèbre discours de Jacques Parizeau

ISABELLE SÉGUIN

Monsieur Martel, Je trouve étrange que l'association directe faite à son territoire vous dérange davantage s'agissant du terme « Québécois » que de l'appellation « Canadiens français ». Dans les deux cas, vous conviendrez qu'il y a référence à un territoire : le Québec, dans le premier cas, le Canada, dans le second.

Vous dites que « Canadiens français » est inclusif, réunissant tous les Canadiens de langue française, contrairement au vocable « Québécois », qui selon vous, désigne le francophone de naissance. Votre raisonnement m'apparaît être une véritable contorsion de l'esprit. Que le Québécois soit francophone de naissance n'est précisé nulle part ; à l'inverse, il me semble, du Canadien français, qui porte en son nom ses origines françaises et son parcours historique suivant la Conquête. Canadiens français m'apparaît alors plus exclusif ou rétrograde : il réfère, lui, au « pure laine ». S'il ne s'agissait que de langue, on aurait dit, à l'instar de Franco-Manitobain ou Franco-Ontarien, « Franco-Canadien ».

Vous avez fallacieusement défini le terme « Québécois » en fonction du tristement célèbre discours de Jacques Parizeau. Je suis désolée qu'encore aujourd'hui on réfère à ce discours pour discréditer le mouvement nationaliste québécois. Afin d'avoir une discussion honnête, il convient de rappeler le contexte politique dans lequel s'est déroulé le référendum. Rappelons alors que durant les semaines qui ont précédé le vote, le gouvernement canadien a accéléré les demandes de citoyenneté canadienne des requérants du territoire québécois, avec dessein évident — même si inavoué — d'influencer le

LE DÉCLENCHEUR

L'étiquette parfaite

« Canadien français, c'est l'étiquette parfaite, voilà ce que je pense. Le mot "Québécois", qui a depuis quatre décennies supplanté l'expression "Canadien français", est une étiquette plus confuse et inexacte. Elle sous-entend, comme la chose a été brutalement rappelée il y a quelques années quand Jacques Parizeau s'est plaint que le deuxième référendum sur l'indépendance ait été perdu à cause du "vote ethnique", que Québécois veut dire francophone de naissance. Mais cela ne peut être vrai puisque le terme "Québécois" n'est qu'une étiquette géographique. Et on ne peut retenir l'identité des gens à l'intérieur de frontières, au risque de montrer un nationalisme rétrograde. »

Yann Martel, *Le Devoir* des écrivains, mercredi 14 novembre 2012.

résultat du vote. Nous n'avons pas à nous étonner qu'un (très) nouvel arrivant, qui a choisi le Canada comme terre d'accueil, s'empresse de voter pour l'unité canadienne. Même si la généralité des mots que monsieur Parizeau a prononcés ce jour-là a eu de quoi choquer, il m'apparaît affreusement pamphlétaire de réduire la définition de l'appellation « Québécois » à la langue maternelle, comme vous le faites. Ce n'est ni ce qu'a dit monsieur Parizeau, ni ce qui est d'usage. Par contre, le « Québécois » généralement désigné par ce terme est celui qui partage la culture de la majorité des habitants du Québec, et cela passe d'abord par l'usage de la

langue française, qu'elle ait été acquise au berceau ou à l'école.

Vous êtes surpris que « Québécois » désigne, selon l'usage courant, le francophone ? Dites-moi, si je parle d'un Ontarien, ou d'un Albertain, pensez-vous d'abord à un francophone ou à un anglophone ? Que l'on spécifie « Anglo-Québécois » pour désigner l'anglophone du Québec ne me choque pas plus que de parler d'un « Franco-Ontarien » ou d'un « Franco-Albertain ».

Malgré les précisions que j'ai apportées ci-haut, si l'option « Canadien français » vous semble plus inclusive parce qu'elle inclut selon vous tous les francophones du pays, vous conviendrez avec moi qu'il serait étrange pour un Québécois francophone nationaliste de se désigner comme Canadien français. Au plus, pourrions-nous trouver le compromis de « Québécois d'origine canadienne-française », mais à titre d'inclusion, je ne vois pas ce que l'on aura gagné...

J'aimerais aussi ajouter que le Québec aurait été ravi d'inclure tous les francophones du pays, et d'ajouter même ceux du Vermont ou encore de la Louisiane, dans son projet d'indépendance. Malheureusement, non seulement il n'existe pas de pays sans territoire, mais il n'existe pas d'entité politique autre, au pays, que celles des gouvernements provinciaux, capables de se retirer de la confédération afin d'obtenir un pays à même de protéger sa culture et de déterminer son avenir.

Au final, les polémiques concernant le mot juste enveniment plutôt qu'elles n'apaisent. Elles sont, en plus, profondément ennuyeuses. Et lorsque ces discussions cherchent à discréditer d'importants débats politiques et culturels en brandissant, sous un doux voile blanc, l'assassine carte ethnique, malgré moi, je m'indigne.

ACTUALITÉS

MUSÉE

SUIITE DE LA PAGE 1

conscience des cultures du monde. La curiosité a autrefois ouvert la porte au pillage et au marchandage d'objets sacrés comme les restes humains. On doit changer notre regard sur ces objets pour des raisons sacrées et spirituelles, mais aussi parce que cela touche des valeurs politiques profondes liées à la reconnaissance des minorités culturelles», a insisté mardi M^{me} Bondil.

La tête aujourd'hui honnie, exposée entre 1982 et 1984 au MBAM, reposait dans les réserves du musée depuis son acquisition en 1949 à la Galerie Berkeley de Londres par Cleveland Morgan, conservateur bénévole du musée jusqu'en 1962. Depuis les années 70, les peuples indigènes de Nouvelle-Zélande tentent de rapatrier environ 500 restes et crânes humains, appelés *Toi Moko*, éparpillés dans des dizaines d'institutions muséales à travers le monde. Dans la culture maorie, la tête, considérée comme le siège de l'esprit, était tatouée et momifiée à la mort. Après avoir été honorée, elle était inhumée ou cachée près du village du défunt.

Appuyé par le gouvernement néo-zélandais, le musée Te Papa a multiplié depuis 2004 les demandes de rapatriement auprès des musées occidentaux. «La plupart des *Toi moko* ont

quitté la Nouvelle-Zélande au XIX^e siècle. Ils étaient échangés contre toutes sortes de produits. Ces curiosités ont ensuite été données aux musées. Mais ces restes étaient d'abord des gens et le temps de considérer ces têtes comme des objets de musée est dépassé. Elles seront retournées aux tribus qui en disposeront», a indiqué mercredi M^{me} Michelle Hippolyte, codirectrice du musée Te Papa et chef spirituelle maorie.

D'avis que le corps humain ne peut pas être considéré comme «une propriété», le conseil d'administration du MBAM a consenti au retour de la tête maorie. «On ne fait que rendre ce qui leur appartient déjà», a insisté M^{me} Bondil. Ce *Toi moko*, cinquième tête momifiée retournée aux peuples maoris par des musées canadiens, s'ajoutera aux 320 restes rapatriés dans 14 pays par le musée néo-zélandais.

Bisbille au musée

Si le retour des têtes sacrées aux tribus de Nouvelle-Zélande s'est amorcé facilement dans les années 90 en Scandinavie et dans la plupart des pays, il se heurte parfois au refus de certaines institutions américaines. En 2011, la restitution des crânes sacrés a fait couler beaucoup d'encre en France, où la loi confère aux collections nationales un caractère inaliénable. «Il a fallu un vote du Sénat en France pour permettre le retour de plusieurs de ces têtes», explique Michel Côté, directeur du Musée de la civilisation de Québec, où est présentée depuis

mardi l'exposition *E Tū Ake-Māori debout*. Ce plongeon unique dans la culture maorie s'effectue au travers de 155 objets, dont un canot de guerre, des proues de pirogues, des panneaux sculptés, des objets rituels et des œuvres d'art contemporaines.

Toutefois, la question de l'éthique liée à l'exposition de restes humains dépasse le seul cas des têtes maories. Elle interpelle de plein fouet plusieurs grands musées du monde où les momies égyptiennes, les Tsantzas — nom donné aux têtes réduites par les Jivaros — ou même de nombreuses reliques religieuses (composées d'os), font courir les foules.

Il y a quelques années, la très controversée exposition *Bodies*, réalisée à partir de cadavres humains soumis à la plastification, a aussi été vertement décriée en raison de la provenance douteuse des corps. Ici, au Québec, l'exposition récente (2009) des os d'Alexis Lapointe, dit Le Trotteur, à Chicoutimi, ou celle du cadavre du géant Beauré à l'Université de Montréal, se sont toutes deux soldées par l'enterrement de leurs restes en bonne et due forme. «Je suis absolument contre ce type d'exposition de cadavres qui répond à des pulsions voyeuses», a insisté mardi Nathalie Bondil. En France, *Bodies* a notamment été interdite pour ce type d'arguments. Le corps est «chosifié» et cela n'entre pas dans la vision de ce qu'un musée doit montrer.»

Le Devoir

TREMBLAY

SUIITE DE LA PAGE 1

de création de nouvelle richesse et de partage des revenus qui en découlent. Québec maintient «des niveaux d'investissements clairement en deçà du poids démographique, économique et fiscal de la région au sein de la société québécoise», affirme le rapport, qui allait servir d'argumentaire au maire devant les gens d'affaires.

De 2004 à 2011, la Ville de Montréal estime qu'elle aurait dû recevoir des investissements en immobilisations supplémentaires de 2,7 milliards si Québec avait tenu compte de son poids démographique. Ce manque à gagner correspond à un «déficit» annuel moyen de 340 millions.

Ce rapport de 71 pages porte la griffe de M. Tremblay et du nouveau maire, Michael Applebaum. Celui-ci était président du comité exécutif lors de la production du document.

M. Tremblay a tenu à le faire couler dans les médias, car il avait consacré beaucoup de temps à concocter sa «stratégie concertée de création de nouvelle richesse».

Le pôle de l'Assomption

À titre d'exemple, M. Tremblay traite du pro-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Gérald Tremblay le soir de sa démission

jet de prolongement du boulevard de l'Assomption, entre Hochelaga et Notre-Dame, afin de désengorger la circulation aux abords du port et accélérer le passage des camions vers l'autoroute 25. Québec et Montréal devraient investir respectivement 252 millions et 126 millions dans ce projet, sur une période de dix ans. Le

port et le privé devraient mettre 689 millions, pour un total de 1,07 milliard.

Selon les simulations de la Ville, le gouvernement du Québec récolterait des revenus additionnels en impôts et taxes sur la consommation qui lui permettraient de récupérer la totalité de ses investissements en 20 ans. En revanche, Montréal aurait toujours un manque à gagner de 64,6 millions pour la même période, car elle ne récolterait des revenus que sur l'émission des permis et les taxes foncières.

Pour éviter que Québec soit le seul gagnant de ce projet essentiel au développement de l'est de Montréal et du port, l'ex-maire suggérait donc «un partage des revenus fiscaux», soit l'équivalent d'une formule de péréquation pour la municipalité.

La stratégie «part du principe que le gouvernement du Québec et les municipalités — incluant la Ville de Montréal — ont des responsabilités complémentaires dans le développement économique et la création de la richesse», affirme le rapport.

Il faudra voir comment le nouveau maire, Michael Applebaum, se positionnera sur l'ensemble du document. M. Applebaum a réservé un accueil poli au budget Marceau. Il attend des engagements concrets de l'État et des sommes additionnelles pour la métropole dans le cadre des négociations sur le pacte fiscal.

Le Devoir

CATALOGNE

SUIITE DE LA PAGE 1

derne. Mais jamais je n'aurais pensé que les choses se précipiteraient ainsi.» Le maire de Vic est aujourd'hui prêt à parier que la Catalogne sera indépendante avant l'Écosse et le Québec.

Ces référendums informels organisés en 2009 et en 2010 dans un grand nombre de villes voulaient protester contre le rejet par la Cour constitutionnelle espagnole du nouveau statut de la Catalogne négocié avec Madrid et adopté par référendum en 2006. Une sorte d'accord du lac Meech à la sauce catalane. Aujourd'hui, Dabadall préside l'Association des municipalités pour l'indépendance, qui regroupe les deux tiers des municipalités de la Catalogne.

«Dimanche, si les nationalistes sont reportés au pouvoir, comme le prédisent tous les sondages, je ne vois pas comment, sous la pression d'un mouvement social aussi large, le gouvernement pourrait reculer, dit-il. De toute façon, s'il ne tient pas parole, nous, les municipalités, on va le faire, ce référendum!»

Un arrière-goût de franquisme

Il faut dire que les déclarations de certains membres du gouvernement du Partido Popular (PP) de Mariano Rajoy, au pouvoir à Madrid, avaient pour les Catalans un arrière-goût de franquisme. Ainsi, le député européen du PP Alejo Vidal Quadrajá a récemment proposé l'envoi des gardes civils (la police nationale) si la Catalogne s'entête à tenir un référendum. L'ancien président socialiste de la province de Madrid, Joaquín Leguina, évoque plutôt la suspension des pouvoirs de la Catalogne, une possibilité constitutionnelle. Quant à la présidente du PP catalan, Alicia Sanchez Camacho, elle s'est contentée de dire que les diplômés universitaires catalans pourraient ne plus être reconnus puisqu'ils sont signés... par le roi.

«Tout cela n'a fait qu'augmenter le nombre de partisans du référendum», dit l'écrivain et historien Joan B. Culla. Mais le problème des baionnettes, c'est que, comme disait si bien Talleyrand, on peut tout faire avec, sauf s'asseoir dessus.»

Pour la plupart des observateurs, cette poussée indépendantiste, qui a pris tout le monde par surprise, n'est pas un épiphénomène dû à la crise. Ce n'est pas non plus simplement l'affaire des partis politiques, comme en Écosse et parfois même au

Québec. Depuis 25 ans, le petit parti indépendantiste catalan Esquerra Republicana (ERC) n'était pourtant jamais parvenu à rallier plus de 10 ou 15% de la population. Quant au grand parti nationaliste Convergència y unió (CiU), il maintenait une ambiguïté volontaire sur le sujet, se contentant de revendiquer une augmentation de l'autonomie et un nouveau pacte fiscal.

C'était sans compter l'explosion du mouvement populaire de ces dernières années. «Pas plus tard qu'en août dernier, quand j'ai parlé avec le président catalan, Artur Mas [CiU], il ne pensait pas du tout à déclencher des élections précipitées. Encore moins sur le thème de l'indépendance, confie Culla. Mais quand, le jour de la fête nationale, il a vu un million et demi de personnes dans les rues derrière une bannière indépendantiste, il a compris qu'il n'avait plus le choix.»

Cette élection est le résultat d'une lente maturation des idées indépendantistes dans la population catalane, estime Culla. Même la banlieue ouvrière de Barcelone regroupant les immigrés venus des autres régions de l'Espagne dans les années 60 et 70, et où le vote socialiste s'effondre, se polarise entre les partis nationalistes et le PP. «Le Parti socialiste catalan [PSC]

a beau faire campagne pour le fédéralisme [officiellement, l'Espagne est un État unitaire], il faut être deux pour danser», dit Culla. Aujourd'hui, la Catalogne n'a plus de partenaire.»

Un mouvement de fond

Signe parmi d'autres de cette progression du nationalisme catalan, même le grand journal de Barcelone, *La Vanguardia*, publie depuis un an une édition en catalan. En quelques mois, ses ventes en kiosque ont dépassé celles de l'édition espagnole même si les abonnements, qui rejoignent une population plus âgée, restent majoritairement en espagnol. «Jamais je n'aurais pensé pouvoir écrire un jour dans ma langue dans mon journal», dit le romancier Marius Serra, qui signe des chroniques satiriques en catalan.

«Vous savez, ici, notre langue a survécu parce qu'elle a été attaquée par des gens stupides, dit-il. L'Espagne nous a longtemps dominés, mais elle n'a jamais su nous séduire. Nous avions pourtant négocié un compromis. Onze hommes en noir en ont décidé autrement. Aujourd'hui, il est plus facile pour les Catalans de faire l'indépendance que de changer l'Espagne. Nous assistons à l'entrée en scène d'une nouvelle génération qui a grandi en catalan et qui regarde vers l'Europe. Sur le référendum, l'affrontement semble inévitable. C'est comme deux trains en marche qui se font face.»

Pourtant, avoue-t-il, le jeu reste ouvert. Malgré les sondages qui annoncent tous une victoire des nationalistes, le suspense de dimanche consiste surtout à savoir si CiU aura à elle seule une majorité absolue de sièges comme le demande Mas. Avec les sondages qui mettent le oui à l'indépendance entre 52% et 57%, Madrid a d'ailleurs commencé à cacher ses porte-parole les plus virulents. Comme le ministre de l'Éducation et de la Culture, Josep Iníacio Wert, qui a reconnu vouloir «espagnoliser» les élèves catalans.

Revenant tout juste du Québec, l'ancien président du Parlement catalan Ernest Benach à Pascual a confié à Marius Serra que, là-bas, on ne lui avait posé qu'une question: et si vous perdiez le référendum? C'est une question que les Catalans n'ont pas vraiment envisagée, dit Serra, qui reconnaît que la tenue d'un référendum est devenue la revendication démocratique d'une immense majorité de Catalans, même si tous ne voteront pas oui. «Mais, si on le perd, on fera comme les Québécois. On recommencera!»

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390

TRÊVE

SUIITE DE LA PAGE 1

«Allah akbar [Dieu est grand], la résistance a triomphé» ont retenti à travers les rues de l'enclave palestinienne, encore survolée par les drones israéliens.

Des milliers de Palestiniens, surtout des jeunes hommes, mais aussi quelques groupes de femmes, défilaient à bord de voitures pleines à craquer sur la principale avenue de Gaza, où l'assassinat il y a une semaine du chef militaire du Hamas, Ahmad Jaabari, avait marqué le début de l'offensive israélienne.

Les combattants de la branche armée du Hamas, les Brigades Ezzedine al-Qassam, faisaient figure de vedettes des célébrations.

«Il y a encore peu de temps, nous tirions des roquettes sur l'occupant et sur ses villes, et maintenant nous tirons de joie», s'est félicité l'un d'entre eux, qui s'est présenté comme Abou Abdallah. Dans un communiqué, le chef du gouvernement du Hamas, Ismaïl Haniyeh, s'est dit satisfait de l'accord et fier de «la résistance» palestinienne.

L'entente prévoit aussi l'ouverture de discussions 24 heures après l'entrée en vigueur de la trêve sur des «mesures permettant d'ouvrir les points de passage avec Gaza et visant à faciliter la circulation des personnes et des biens». La bande de Gaza est soumise à un blocus israélien depuis 2007.

Mais la trêve pourrait être de courte durée, Israël n'écarter pas une nouvelle opération militaire. «Je réalise qu'il y a des citoyens qui auraient voulu une action militaire plus sévère, et il se peut très bien que nous ayons besoin d'en mener une», a déclaré mercredi soir le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, sur sa page Facebook.

Il a annoncé avoir accepté de «donner une chance» à la proposition égyptienne de trêve après avoir parlé avec le président américain Barack Obama.

Pourtant, juste avant l'annonce de l'accord, de nouvelles frappes israéliennes ont tué sept Palestiniens à Gaza, portant à 18 le nombre de personnes décédées mercredi. Une bombe a explosé dans un bus à Tel-Aviv, faisant 17 blessés, le premier attentat en Israël depuis mars 2011. Le Hamas n'a pas revendiqué l'attentat, selon CNN.

Le conflit a été l'occasion de constater l'efficacité des armes qu'utilisent les deux camps. Le système d'interception de missiles israélien, baptisé «Dôme de fer», s'est révélé relativement efficace face aux roquettes du Hamas.

Selon le quotidien *Haaretz*, les États-Unis ont promis d'aider financièrement Israël à développer ses systèmes d'interception.

De leur côté, les Brigades Ezzedine al-Qassam ont affirmé, dans un communiqué, avoir «utilisé des missiles à longue portée de fabrication locale, allant jusqu'à 80 km, qui ont frappé pour la première fois dans l'histoire du conflit Tel-Aviv et Jérusalem occupée, et forcé l'occupant de hisser le drapeau blanc».

Et fait à noter, les Iraniens, d'habitude discrets sur leur appui militaire au Hamas, s'en sont félicités, par la voix d'Ali Larijani, le président du Parlement. «Nous sommes fiers que notre aide ait été de nature à la fois financière et militaire», a déclaré M. Larijani, sur le site du Parlement iranien. Cette aide militaire risque d'attiser les tensions, à plus long terme.

Israël et les États-Unis vont combattre conjointement la contrebande d'armes en provenance d'Iran, a déclaré mercredi M. Netanyahu. «J'ai donc convenu avec le président Obama que nous travaillerons ensemble contre la contrebande d'armes à destination d'organisations terroristes, la plupart de ces armes venant d'Iran», a dit M. Netanyahu.

Si M. Netanyahu a dénoncé l'aide militaire iranienne au mouvement islamiste, Khaled Mechaal, chef en exil du Hamas, en a fait l'éloge. Et il a déclaré que le Hamas continuera de s'armer. *Haaretz* souligne qu'il sera difficile pour Israël et les États-Unis d'endiguer la contrebande d'armes vers Gaza. En 2009, les deux pays avaient déjà fait la même annonce suite à l'entente qui avait mis fin à l'opération militaire israélienne «Plomb durci», selon le quotidien.

Si les points de divergence sont nombreux entre le président israélien et les responsables du Hamas, les deux camps s'entendent sur une chose: le rôle central de l'Égypte, qu'ils ont tenus à remercier. Le ministre des Affaires étrangères canadien John Baird a fait de même. «Nous sommes heureux que ce nouveau gouvernement en Égypte ait accepté ses responsabilités en tant que joueur majeur de la région», a-t-il dit.

Elu en juin, M. Morsi est membre des Frères musulmans, le mouvement dont est issu le Hamas. Mais son pays a aussi signé un accord de paix avec Israël, en 1979.

Depuis le début du conflit, Le Caire a été le théâtre d'un ballet diplomatique avec la visite d'une délégation du Hamas, de Hillary Clinton, du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, mais aussi de diplomates turcs, allemands et qatariens. Le va-et-vient diplomatique devrait continuer. L'accord prévoit qu'en cas de mécontentement, les deux parties peuvent se tourner vers l'Égypte, qui jouera un rôle d'arbitre, selon le quotidien *Haaretz*.

Le Devoir avec l'Agence France-Presse